



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

parlement européen

Question écrite n° 4538

Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes que la société d'équipement de la région de Strasbourg (SERS) est en train de construire avec la garantie partielle de l'Etat et des collectivités territoriales, un immeuble, sis à Strasbourg pour le Parlement européen et lui demande s'il est en mesure de préciser la date à laquelle cet immeuble sera mis à la disposition du Parlement européen.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande au Gouvernement s'il lui est possible de préciser la date à laquelle le nouvel immeuble de Strasbourg sera mis à la disposition du Parlement européen. La construction de cet immeuble, qui comprend également le nouvel hémicycle, par la Société d'équipement de la région de Strasbourg, avance de façon satisfaisante. La SERS indique que ces travaux devraient être achevés le 25 mai et que la livraison des locaux pourra se faire à la mi-juin. Après que les commissions techniques auront inspecté le nouvel ensemble, l'emménagement du Parlement européen durera environ deux mois. Le gouvernement français souhaite que les délais de livraison annoncés soient respectés et que le Parlement européen puisse prendre place dans ces locaux le plus tôt possible. La remise du bâtiment au Parlement européen couronnera les efforts constants du gouvernement français pour permettre à Strasbourg d'assumer son rôle de siège de cette institution.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4538

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3363

Réponse publiée le : 26 janvier 1998, page 415